

de bâtiments pour transporter en Terre sainte l'armée de Richard Cœur-de-Lion. En Allemagne, Cologne, le centre de la ligue rhénane, devint aussi le centre du commerce hanséatique et vénitien. Nul n'ignore combien le commerce extérieur fut favorisé par les Croisades et par les missions catholiques en Afrique, en Asie et dans le nouveau monde, dont la découverte avait pour but, dans la pensée de Christophe Colomb, de convertir à la foi catholique les peuples de l'Inde occidentale et de consacrer les bénéfices de l'expédition à la délivrance du Saint-Sépulcre.

59. Le commerce intérieur, en Europe, dut beaucoup aussi à l'influence religieuse. Les fêtes des Saints, qui rassemblaient les fidèles en certaines localités, donnèrent lieu aux marchés ou foires^a.

Pour faciliter les pèlerinages, si nombreux au moyen âge, on créa et on améliora les voies de communication. Des ermites établirent des bacs aux passages les plus difficiles des rivières. Des religieux, sous le nom de *Frères Pontistes*, s'engagèrent par vœux à construire ou à réparer des ponts. Au temps des Croisades, les Papes attachèrent à ces travaux les mêmes indulgences qu'au pèlerinage de Jérusalem, et l'on vit s'enrôler dans des confréries d'ouvriers, pour gagner ces indulgences, ceux qui ne pouvaient prendre part à la guerre sainte. Deux institutions, la *trêve de Dieu* et la *chevalerie*, assurèrent aux voyageurs, pèlerins ou marchands, la sécurité des chemins et des routes.

Les postes et les messageries furent organisées, dès le treizième siècle, dans la Prusse occidentale par les chevaliers teutoniques, et furent introduites en France, sous le règne de saint Louis, par l'Université de Paris. Les postes, établies plus tard par Louis XI, le furent pour l'utilité personnelle du roi.

Sur les routes il y avait, de distance en distance, des maisons d'hospitalité pour tous les voyageurs. Les monastères, les Frères Pontistes, les chevaliers de Saint-Jean ou du Temple, avaient élevé partout des hôtelleries, où les passants trouvaient le vivre et le couvert. « Cette hospitalité, dit Chateaubriand, qu'on admire chez les anciens, et dont on voit encore les restes en Orient, était en honneur chez les religieux, dont plusieurs, sous le nom d'*hospitaliers*, se consacraient particulièrement à cette vertu touchante. »

La lettre de change, si avantageuse au commerce, doit son

^a Le mot *foire* vient probablement de *feria*, fête.

origine, au treizième siècle, soit aux légats des Papes, soit aux *Guelfes*, chassés de Florence par les *Gibelins* et réfugiés en France, à cause de leur attachement à la Papauté. — Les banques et les institutions de crédit ont également une origine catholique. « Le commerce de banque, dit Cantù, qui rendit synonymes les mots de *prêteurs* et de *lombards*, avait reçu l'impulsion de la cour de Rome qui, tirant des fonds du monde entier, avait toute facilité pour faire circuler les valeurs. »

Lorsque les Juifs exploitèrent ces créations, partout les religieux prêchèrent une croisade, pour opposer aux banques usuraires, fléau du négoce, des banques à prêt gratuit. Ce fut l'origine des monts de piété, qui d'Italie, leur berceau, furent introduits, surtout par les franciscains, dans toutes les villes d'Europe. Tant qu'ils furent soumis à la direction de l'Église, on y prêtait non seulement sans intérêt, mais sans même prélever les frais d'administration.

On voit par ces quelques détails l'influence salutaire du christianisme sur l'activité industrielle et commerciale de la société au moyen âge.

Aisance des classes populaires et assistance du pauvre.

60. L'état économique créé par les idées chrétiennes avait pour effet de répartir équitablement, entre tous les membres de la société, les produits du travail. Au moyen âge, le travail du peuple allait au peuple. Ce n'était pas le travail de luxe qui dominait à cette époque, comme dans la Grèce et à Rome; mais le travail utile, qui, rendant plus abondantes les denrées nécessaires à la vie, faisait que la vie était meilleure pour tous. Tout le monde, même la noblesse, vivait dans une grande simplicité. La magnificence et le luxe étaient réservés pour ce qui élève l'âme, l'instruit de ses devoirs, lui inspire les sentiments de piété, c'est-à-dire pour les monuments consacrés au culte divin, monuments qui font encore notre admiration par leur richesse et leur splendeur merveilleuse. La vie privée étant sobre et frugale, le travail de tous faisait le bien de tous. De nombreux documents établissent qu'en plein moyen âge il y avait, en Europe, une aisance agricole qu'on a de la peine à soupçonner aujourd'hui¹.

Un historien anglais, Hallam², prouve, par la comparaison du prix des journées, qu'au quatorzième et au quinzième siècle,

¹ Cf. DE CHAMPAGNY, ouvrage cité, p. 211. — ² HALLAM, *l'Europe au moyen âge*.

le moissonneur, le maçon, le garçon de ferme, vivaient mieux qu'ils ne vivent au siècle présent, et que l'ouvrier contemporain est bien moins en état d'entretenir sa famille que son ancêtre ne l'était il y a trois ou quatre siècles. — Sismondi¹ atteste de même que le bien-être du paysan italien, au quinzième siècle, était bien supérieur à ce qu'il est aujourd'hui dans les pays les plus florissants. — M. Siméon Luce, dans ses recherches sur la vie rurale en France, au quatorzième siècle, démontre par des faits nombreux que notre pays jouissait d'une aisance générale, dont on n'a peut-être retrouvé l'équivalent qu'à une époque assez récente. — Dans son livre, *la France pendant la guerre de Cent ans*, il relate, d'après le registre de comptabilité des mines que Jacques Cœur, au quinzième siècle, possédait dans le Lyonnais et le Beaujolais, que les ouvriers mineurs touchaient un salaire double de celui des mineurs d'aujourd'hui, et qu'ils étaient en outre nourris, logés, habillés, blanchis et éclairés, sans compter qu'ils trouvaient une agréable diversion, en été, dans les occupations champêtres que demandait la culture des prairies et des vignobles, dont chaque exploitation minière comprenait une certaine étendue.

A ces époques de foi, le repos religieux du dimanche et les nombreuses fêtes de l'année offraient un adoucissement inconnu des travailleurs modernes.

61. Pour que le bien-être soit le plus possible réparti entre tous, il faut que la partie pauvre et souffrante de l'humanité soit secourue et assistée.

L'organisation des œuvres corporelles de miséricorde appartient en propre au christianisme. Une des premières préoccupations des Apôtres fut de faire élire des diacres chargés de la distribution des aumônes. Après les persécutions, des établissements furent créés en faveur des enfants abandonnés, des orphelins, des pauvres, des malades, des étrangers, des vieillards^a. Les monastères servirent d'hôpitaux et d'hôtelleries; ils nourrissaient une multitude d'indigents. La plaie du paupérisme était ainsi évitée. Les corporations ouvrières avaient soin des veuves, des orphelins et des infirmes du travail. « Il n'y a

^a « Faites construire, s'écriait Julien l'Apostat à ses prêtres, faites construire beaucoup de maisons destinées aux étrangers. Car les impies Galiléens nourrissent non seulement leurs pauvres, mais les nôtres. »

¹ SISMONDI, *Histoire des Républiques italiennes*.

guère de village qui ne possède sa *charité d'ouvriers*; et il est telle confrérie, dont on pourrait citer les statuts, comme un modèle de la charité la plus dévouée, la plus tendre, la plus prévoyante et la plus sage¹. » On sait enfin qu'un grand nombre de congrégations religieuses, parmi lesquelles il suffit de citer les admirables *Filles de la Charité* et les *Petites Sœurs des Pauvres*, ont été spécialement instituées pour le soulagement de toutes les misères humaines.

C'est ainsi que les déshérités de ce monde participent au bien-être de leurs frères plus fortunés, et que la charité chrétienne rend moins pénible l'inégalité inévitable qui règne entre les hommes.

62. *Conclusion*. — Voilà ce que devaient être et ce qu'ont été les effets de la doctrine chrétienne, pour le bien-être matériel : émancipation et glorification du travail, produits du travail plus abondants et plus utiles, accroissement de la population, limitation du luxe chez les riches, magnificences de l'art réservées au culte divin, aisance générale et assistance du pauvre. Si les siècles chrétiens n'ont pas été exempts de malheurs, de désordres, de crimes, la responsabilité en retombe, non sur la foi, mais sur les passions humaines, le relâchement des mœurs, l'ambition du pouvoir toujours enclin à l'absolutisme païen, la guerre insensée faite à l'Église, les hérésies et les schismes.

Objections.

63. *Première objection*. — Le christianisme prêche le célibat. Or le célibat, en entravant le développement de la population, fait obstacle au progrès de l'industrie, à la richesse et à la prospérité des nations.

Réponse. — Dans toute société, il y a forcément, il y aura toujours, un certain nombre de célibataires. Le mariage n'est pas possible à tous. Pour que la loi divine relative à la propagation de la race humaine soit observée, il suffit que ceux qui sont appelés par vocation au mariage remplissent les devoirs que leur impose la religion, d'accord en cela avec la morale naturelle. Or le célibat chrétien, le célibat religieux, loin de nuire à l'accroissement de la population, la favorise, comme on en voit la preuve au moyen âge. Plus il y a de vrais célibataires, plus la morale publique

¹ SIMÉON LUCE, cité par M. DE CHAMPAGNY, *la Bible et l'Économie politique*.

devient pure, plus le mariage est respecté, et plus par conséquent la population augmente. Une vertu plus grande est la gardienne d'une vertu moindre. De même que l'homme qui donne tout son bien aux pauvres encourage ses semblables à leur donner quelques deniers, ainsi l'exemple supérieur de la chasteté virginale encourage, fortifie, soutient la chasteté conjugale. Ce n'est donc pas à l'observation des conseils évangéliques qu'il faut attribuer la dépopulation d'un pays, mais à l'immoralité des faux célibataires et des époux qui pratiquent la doctrine malthusienne. Supprimez la stérilité systématique dans le mariage, l'avortement coupable et l'infanticide, et la multitude, qui est la richesse des nations, ne fera défaut nulle part. On verra alors comment le célibat religieux sert la prospérité même purement temporelle de la société. Si l'homme qui est appelé au seul labeur de l'intelligence est très utile à ceux à qui est imposé le labeur manuel, en les instruisant et en les dirigeant dans leurs travaux, le prêtre, le religieux, la religieuse l'est encore davantage en prêchant à tous l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie, le respect pour la propriété, la probité dans les affaires, en élevant l'enfant, en assistant le pauvre, en attirant sur tous, par leurs prières, les bénédictions du ciel¹.

64. *Deuxième objection.* — C'est au détriment de la prospérité des peuples, que les moines et le clergé séculier ont possédé si longtemps le sol le plus fertile de l'Europe. La Révolution, en confisquant ces biens, a rendu un service inappréciable à la société moderne.

Réponse. — La confiscation des biens monastiques et ecclésiastiques a été un vol, dont les conséquences funestes se font encore sentir de nos jours.

Les ennemis de l'Église écrivent que ces biens avaient été usurpés. Jamais propriété ne fut plus légitime. Les terres concédées primitivement aux moines par les seigneurs étaient incultes, et elles leur étaient concédées précisément parce que personne ne voulait prendre la charge de les mettre en culture. Si elles sont devenues fertiles, c'est grâce au savoir intelligent et au labeur opiniâtre des moines. Ce qu'ils ont fait, nul sans eux n'aurait eu le courage de l'entreprendre ni la persévérance de le conduire à terme, et avant eux, de fait, personne ne l'avait entre-

¹ Cf. DE CHAMPAGNY, *la Bible et l'Économie politique*, p. 151.

pris. Cette richesse, ils l'ont conquise sur les rochers, les déserts, les forêts, les sables, les marais.

Quel usage ont-ils fait de ces richesses? Les ont-ils possédées en capitalistes égoïstes, les faisant servir à leurs jouissances personnelles? Pauvres pour eux-mêmes, dépensant moins chacun que le dernier des ouvriers et des paysans, ils ne se considéraient que comme les dispensateurs des fruits de leur travail. Pour ne citer que quelques faits : deux mille huit cent cinquante-neuf ménages, soixante mille deux cent quatre-vingt-deux individus vivaient sur les domaines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, au commencement du neuvième siècle; Cluny entretenait annuellement dix-sept mille pauvres; les bénédictins de Fulda dépensaient la majeure partie de leurs revenus à nourrir et à vêtir des milliers d'hôtes, de voyageurs et de malheureux. Tout ouvrier venant frapper à la porte d'un monastère y trouvait du travail, des ressources et un juste salaire. — Les religieux, se contentant de peu pour vivre, pouvaient offrir à leurs tenanciers les conditions les plus avantageuses. Plusieurs abbayes, comme celle du Mont-Cassin, ne demandaient à leurs métayers que le septième des grains et abandonnaient aux pauvres, gratuitement ou moyennant un cens très modique, des terres à défricher. L'esprit conciliant des moines facilitait aux colons ou serfs, par le rachat des redevances, le passage à la propriété entière, et multiplia ainsi le nombre des petits propriétaires. — On calomnie donc les moines, en avançant qu'ils ont possédé au détriment de la prospérité des peuples. La plaie du paupérisme n'existait pas de leur temps. Cela seul fait leur éloge.

Les propriétés du clergé, acquises très légitimement, étaient, comme celles des ordres monastiques, d'une grande utilité pour le bien public. En ce qui concerne la France particulièrement, elles subvenaient aux dépenses auxquelles pourvoient, depuis la Révolution, les budgets du culte, de l'instruction publique et de l'assistance des pauvres, et qui pèsent maintenant sur tous les contribuables.

La Révolution, dit-on, a donné ou rendu la propriété aux paysans. C'est là un odieux mensonge. Longtemps avant 1789, la moitié du sol français leur appartenait en propre, tandis qu'aujourd'hui les petits cultivateurs ne possèdent que le neuvième ou le huitième des terres cultivées. Aux approches de la Révolution, le sol se divisait de plus en plus jusqu'à inquiéter les économistes. « La division des héritages, écrivait Turgot, est telle, que celui qui suffisait pour une seule famille se partage entre cinq ou six

enfants; les enfants et leurs familles ne peuvent plus dès lors subsister uniquement de la terre. »

Ce qui doit être mis au compte de la Révolution, c'est d'avoir porté cette division de la propriété foncière jusqu'à l'émiettement du sol par l'égalité des partages; d'avoir doublé et même triplé l'impôt foncier, de sorte qu'à force de taxations et de prélèvements excessifs, la valeur de toute une propriété passe au bout d'un certain nombre d'années aux mains de l'État, devenu le véritable héritier et l'unique bénéficiaire; d'avoir, par la confiscation des biens du clergé et de la noblesse, enrichi les agioteurs et la bourgeoisie voltairienne et fait tomber à la charge du peuple les services publics qui pesaient autrefois sur ces biens; d'avoir enfin, par la violation du droit de propriété collective, ouvert la porte au socialisme¹.

65. *Troisième objection.* — C'est un fait admis par tous, que la condition matérielle des populations agricoles du moyen âge était des plus misérables, pour l'habitation, le vêtement, la nourriture; qu'un progrès considérable sous ce rapport s'est accompli depuis la Révolution; que l'ouvrier est mieux vêtu, mieux nourri, mieux logé que par le passé. Qui n'a lu le portrait du paysan du dix-septième siècle par La Bruyère?

Réponse. — Aux articles de certains dictionnaires sur le moyen âge, aux descriptions des *Manuels civiques*, on peut opposer, sans risque de se tromper, les écrits d'érudits tels que : Léopold Delisle, Siméon Luce, Leymarie, Liber, Sismondi, Hallam, qui établissent par des preuves rigoureuses qu'en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, la condition du plus grand nombre était meilleure, au treizième siècle, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le paysan qu'a rencontré La Bruyère est un mortel fortuné à côté de l'ouvrier des mines qu'a dépeint de nos jours l'auteur de *Germinal*². Que les conditions économiques du temps actuel soient meilleures, à certains égards, que celles de l'âge précédent, cela est dû, non à la Révolution, mais au progrès des sciences physiques et naturelles, aux inventions et aux découvertes de l'industrie, à une plus grande facilité dans les moyens de communication, à la création des chemins de fer, etc., progrès qui, dans une société chrétienne, rendrait le sort des populations encore plus heureux. — Un fait qui réduit à néant toutes les

¹ Cf. M^r FREPPEL, *la Révolution française*, p. 87. — ² ÉMILE ZOLA.

déclamations de la libre pensée sur le sujet en question, c'est la force corporelle, la vigueur de tempérament des hommes des siècles passés, attestée par les armures des chevaliers du moyen âge, et par tant de travaux accomplis sans l'aide de machines. Si les conditions matérielles avaient été si mauvaises qu'on le suppose, comment expliquer cette vigueur et cette force^a?

3. Le christianisme a contribué au progrès intellectuel et artistique.

Le christianisme et l'instruction.

Zèle de l'Église pour l'instruction.

66. L'Église catholique est une société essentiellement enseignante; elle revendique hautement la mission qu'elle a reçue de Jésus-Christ de prêcher l'Évangile à toute créature¹. La culture des intelligences ne peut donc être que favorable à son enseignement. Loin de redouter l'instruction, comme ses ennemis l'accusent, elle ne cesse de la provoquer, en exhortant les parents à faire instruire leurs enfants et en favorisant de toutes manières la fondation des écoles. On sait que le premier soin des missionnaires en pays infidèles, lorsqu'ils ont converti quelques âmes à la foi, est de bâtir des écoles au sein de la chrétienté naissante. Or ce que l'Église fait de nos jours, elle l'a toujours fait.

Instruction primaire.

67. « L'instruction pour tous! » est un mot éminemment chrétien : il a été prononcé par le pape Innocent III, au treizième siècle; mais la chose qu'il exprime a été pratiquée dès le premier siècle de l'ère chrétienne.

Saint Jean, à Éphèse, et saint Polycarpe, à Smyrne, établirent des écoles où ils instruisaient des jeunes gens. — Au second et

^a « L'ancien régime, après mille ans, s'est résumé dans ces géants des guerres de la République et de l'Empire, dans ces hommes supérieurs à toutes les fatigues, trempés, musclés, robustes d'âme et de corps. Le règne de la bourgeoisie se résume, après quatre-vingts ans, par les prisons et les hôpitaux pleins, les suicides innombrables, l'alcoolisme, qui des grandes villes gagne les campagnes, l'effroyable dégénérescence physique et morale de tout un peuple. » (É. DRUMONT.)

¹ S. Marc, XVI, 15.